

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt-six à vingt heures et trente minutes, le 28 septembre, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Le Vivier-sur-Mer en séance publique sous la présidence de Madame CERVEAU Carole, maire du Vivier sur Mer

Etaient Présents : BIHOUR Nathalie, BOUAISSIER Michel, BRIQUET Marie-Paule, BRIZARD Charlotte, CERVEAU Carole, CHEVALIER Denis, CHOQUET Laetitia, CORTEYN Merlin, COUPEZ Anne, DUPUY Armelle, EON Armelle, MOTTES Stéphane, POTILLION Christopher, ROHAUT Yannick, VETTER Arnaud

Pouvoir(s) :

Absent(s) excusé(s) :

Secrétaire de séance : Yannick ROHAUT

Date de convocation : 23/09/2026

Date d'affichage : 23/09/2026

Délibération n°26/60 : Rénovation de l'aire de camping-car : changement de la borne de sortie

Objet : Accord du conseil

Mme le Maire explique au Conseil que la borne de sortie de l'aire de camping-cars ne marche plus et qu'il est nécessaire de la changer,

Est également évoqué le changement de la borne de service pour l'eau qui est extrêmement vieillissante et dont les robinets cassent régulièrement,

Pour l'ensemble de ces rénovations, Camping-car Park a proposé deux devis :

Un devis d'un montant de 33 184 € HT remplaçant la borne de sortie et la borne de service par des modèles plus récents,

Un devis d'un montant de 38 244 € HT remplaçant la borne de sortie par un modèle plus récent et la borne de service par une borne connectée,

Après en avoir délibéré, et convenu qu'une borne de service connectée répondait à une problématique de l'eau très présente ainsi qu'à un souhait de moderniser l'aire ; le Conseil, dont 14 voix votent pour et une voix vote contre :

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis d'un montant de 38 244 € HT ainsi que tout document relatif à ce dossier et notamment les éventuels travaux supplémentaires, documents de chantiers ...

Fait à Le Vivier-sur-Mer, le 28/09/2026

Pour faire valoir ce que de droit,
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, CERVEAU Carole,

Le secrétaire de séance, Yannick ROHAUT,



Envoyé en préfecture le 30/09/2026

Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le

ID : 035-213503618-20260928-2660_ACCP-DE